

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3328

31 décembre 2013

SOMMAIRE

Galactus S.à.r.l.	159739	Institut Mary'Anna S.à r.l.	159743
Galactus S.à.r.l.	159739	Intellectual Property Rights Management Company	159742
GC Europe	159739	ISDC - Software-Hardware-Computer S.à r.l.	159744
Gerimo S.A.	159740	ITCJ	159744
GIE de Gestion Immobilière du Kirchberg	159738	JEMA Beauté Sàrl	159744
GIT Worms	159741	J. & M. S.A.	159744
Global Entertainment S.A.	159740	JoMü - Fenster S.à r.l.	159744
Global System Holding S.A.	159740	KanAm Grund Emporium S.à r.l.	159707
Go To Enterprises Sàrl	159740	KanAm Grund Excio S.à r.l.	159717
Green Cross Equity S.à.r.l.	159739	KanAm Grund Extimus S.à r.l.	159726
Gruenheide Properties S.à r.l.	159739	KanAm Grund Vitrum S.à r.l.	159698
H&F Wings Lux 2 S.à r.l.	159740	Lam & Partners	159737
HGSC 1 S.à r.l.	159741	Lancyco S.à r.l.	159737
H.J. Weber K.G.	159741	Lavedrine Finance	159736
H.R.T. Group S.A.	159741	LDK Solar Europe Holding S.A.	159736
HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.	159742	Lead Shipping S.à r.l.	159737
HVL Lux S. à r. l.	159742	Les Nanas Coiff' S.à r.l.	159738
IKJ S.à r.l.	159742	Lilirest Lux S. à r.l.	159736
Immobilière Johny Maréchal	159743	Liquid Capital Group S.à r.l.	159738
Immobilière Lahure S.à r.l.	159743	Logginglux S.à r.l.	159736
Immobilière Paul Marechal	159743	Lursys S.à r.l.	159737
Immocan S.A.	159743	Luxbail S.A.	159737
Immo Libelle	159742	Luxsteel Equipment & Trading S.à r.l. ..	159738

KanAm Grund Vitrum S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.395,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 181.710.

—
STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the twenty-fourth day of October.

Before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand - Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

- KanAm Grund Kapitalanlagegesellschaft mbH, a private limited liability company, having its registered office at Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Germany) and registered with the register of commerce and companies of Frankfurt am Main (Germany) under number HRB 52360, incorporated and governed under the laws of Federal Republic of Germany.

Here duly represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of a power of attorney given on 16 October 2013.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), which is hereby incorporated:

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Form - Corporate Name. There is formed a private limited liability company under the name "KanAm Grund Vitrum S.à r.l.", which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

2. Registered Office.

2.1. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3. However, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4. Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Managers.

3. Object.

3.1. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the corporate object of which should be restricted to the activities permitted under the German Investment Law, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The investment scope of the Company is limited to those assets and transactions which may be effected under the German Investment Law by KanAm GRUND KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT mbH for KanAm GRUNDINVEST FONDS.

3.2. The Company may acquire real estate property or an interest in another real estate property company but only if the value of the real estate property or of the interest in such other real estate property company corresponding to the volume of the interest does not exceed 15 per cent of the value of KanAm GRUNDINVEST FONDS.

3.3. The Company can also perform any industrial, commercial and financial transactions, immovable or movable, which can have a direct or indirect impact on its corporate object. Any such transaction should be ancillary to, and should not impact otherwise, the corporate object of the Company.

4. Duration. The Company is incorporated for an unlimited period.

Chapter II. - Capital, Shares

5. Share capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand three hundred and ninety-five Euro (EUR 12,395.-) represented by twelve thousand three hundred and ninety-five (12,395) ordinary shares (hereafter referred to as the "Shares" and each a "Share") in registered form with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up. The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single Shareholder or, as the case may be, by the general meeting of Shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

5.3. In addition to the share capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share shall be transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s) and can be distributed from time to time upon decision of the Board of Managers.

5.4. The share premium shall be attached to all the Shares (whether issued or to be issued) and shall therefore be allocated between the Shareholders based on the percentage of their participation in the share capital of the Company.

6. Shares indivisibility. The Company recognizes only one owner per Share. If there are several owners of a Share, the Company shall be entitled to suspend the exercise of the rights attaching to such Share until one person is designated as being the owner, vis-à-vis the Company, of the Share.

7. Transfer of Shares.

7.1. The transfer of any Share or the creation of any mortgage, charge, pledge, lien, option, restriction, right of first refusal, right of pre-emption, third party right or interest, other encumbrance or security interest of any kind, or another type of agreement or arrangement having similar effect shall require the prior written approval of the depository bank M.M. WARBURG & CO KGaA, Hamburg, which is subject to the liabilities and rights of a depository bank as defined by the German Investment Act (the "Depository Bank").

7.2. Shares are freely transferable among Shareholders or, if there is no more than one Shareholder, to third parties, subject to the prior approval of the Depository Bank in compliance with article 7.1.

7.3. In case of plurality of Shareholders, the transfer of any Share to non- Shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of Shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company and subject to the prior approval of the Depository Bank in compliance with article 7.1.

7.4. A Share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

7.5. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

7.6. A Shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each Shareholder who so requests.

Chapter III. - Management

8. Management.

8.1. The Company is managed by a board of managers (the "Board of Managers"). The members of the Board of Managers need not to be Shareholders.

8.2. The Board of Managers will be composed of at least three members (the "Managers" and each a "Manager").

8.3. The Managers shall be appointed at the general meeting of Shareholders for an unlimited period, unless otherwise agreed by the Shareholders. They are re-eligible.

8.4. A Manager may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the Shareholders in a general meeting.

8.5. In the event of one or more vacancies on the Board of Managers because of death, retirement or otherwise, the remaining Managers must appoint within thirty business days one or more successors to fill such vacancies until the next general meeting of Shareholders.

8.6. The Managers shall not be compensated for their services as Manager, unless otherwise resolved by the general meeting of Shareholders. The Company shall reimburse the Managers for reasonable expenses incurred in the carrying out of their office, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings on the Board of Managers.

8.7. The meetings of the Board of Managers are convened by any Manager. In case that all the Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

8.8. Any Manager may act at any meeting of such Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy.

8.9. The resolutions of the Board of Managers shall be adopted by the majority of votes of the Managers present or represented.

8.10. The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed to be utilised by any Manager, provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

8.11. Written resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by all the Managers. Such approval may be in a single or in several separate documents.

8.12. Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

8.13. The resolutions of the Board of Managers shall be recorded in the minutes that shall be signed by all the Managers present or represented. Alternatively, the minutes can be signed by the chairman of the meeting in the name and on behalf of each of the Managers present or represented at the meeting provided that each Manager present or represented expressed their consent to this process. In such a case, the attendance list of the meeting, to be annexed to the minutes, shall be signed by the chairman and all the Managers present at the meeting. Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two Managers.

9. Powers of the Board of Managers.

9.1. The Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2. However, the Board of Managers is expressly required to submit to the prior Shareholders' approval the following transactions/events:

9.2.1. acquisition or sale of any property or participation;

9.2.2. amendments of the articles of association of any subsidiary;

9.2.3. increase or decrease of the share capital of any subsidiary;

9.2.4. conclusion, termination or amendment of any services agreement, the compensation of which exceeds one hundred thousand Euro (EUR 100,000.-);

9.2.5. starting of, or amendments to the started legal proceedings in the name of the Company; and

9.2.6. conclusion, termination or amendment of any financing agreement exceeding one hundred thousand Euro (EUR 100,000.-).

9.3. As the Shareholders are subject to the German Investment Act and controlled by the "Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht" (the "BaFin"), the approval of the Shareholders certifies that the regulations of the German Investment Act are respected by the Company when exercising its activities.

9.4. The Board of Managers must ensure that the assets to be newly acquired by the Company are valued prior to their acquisition by an expert as foreseen by Section 68 paragraph 5 of the German Investment Act.

9.5. All powers not expressly reserved by Law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

10. Representation of the Company. The Company shall be bound by the joint signature of two Managers or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the Board of Managers or any two Managers.

11. Liability of the Managers.

11.1. Any Manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

11.2. The Company shall indemnify any Manager and his heirs, executors and administrators, against expenses, damages, compensation and costs reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a Manager of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement, and only to the extent the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

12. Delegation and Agent of the Board of Managers.

12.1. The Board of Managers or any two Managers may delegate powers of the Board of Managers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

12.2. The Board of Managers or any two Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Chapter IV. - General meeting of Shareholder(s)

13. Powers of the general meeting of Shareholder(s) - Votes.

13.1. The general meeting of the Shareholders is authorised, in particular, to amend the Articles of the Company, to change the nationality of the Company and to increase the commitments of the Shareholders.

13.2. Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

13.3. In case of one Shareholder owning all the Shares, it assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and its decisions are recorded in minutes or drawn-up in writing.

14. Holding of general meetings.

14.1. General meetings of the Shareholders are convened by the Board of Managers or any two Managers. Such meetings must be convened if Shareholders representing more than fifty per cent of the Company's capital so require.

14.2. The holding of general meetings shall not be obligatory where the number of Shareholders does not exceed twenty-five. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

14.3. Should the Company have more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year on the last Thursday of May.

14.4. Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholders for approval who also shall vote specifically as to whether discharge is to be given to the Board of Managers.

15. Majorities.

15.1. Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

15.2. Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, in accordance with any provisions of the Law.

15.3. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Chapter V. - Business year

16. Business year.

16.1. The Company's financial year starts on the first day of January and ends on the last day of December each year.

16.2. At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Board of Managers and the Board of Managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.3. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

17. Distribution Right of Shares.

17.1. The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

17.2. From the net profit thus determined, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches ten per cent (10%) of the Company's nominal capital.

17.3. To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

17.4. The decision to distribute funds and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the Shareholders.

17.5. Interim dividends may be distributed by the Board of Managers in accordance with the law and provided each time that the Board of Managers has previously taken every measure necessary in order to ascertain the existence of distributable sums within the meaning of the law.

Chapter VI. - Amendments to the articles and Liquidation

18. Amendments to the Articles. These Articles may be amended from time to time by a general meeting of Shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the Law, subject however to the prior written approval of the the Depositary Bank.

19. Dissolution, Liquidation.

19.1. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

19.2. The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

19.3. The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Applicable law

20. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2014.

Subscription - Payment

Thereupon, KanAm Grund Kapitalanlagegesellschaft mbH, pre-named and represented as stated here above, declares to have subscribed and to have fully paid up twelve thousand three hundred and ninety-five (12,395) Shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand three hundred and ninety-five Euro (EUR 12,395.-) is at the disposal of the Company.

Resolutions of the Shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole Shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The sole Shareholder resolves to fix the number of Managers of the Company to four (4).
2. The following persons are appointed as Managers of the Company for an indefinite period:
 - Mrs. Susanne Jakob, born on 28 April 1966 in Gelsenkirchen (Germany), with professional address at Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Germany);
 - Mr. Siegmund Schnadt-Grollmisch, born on 13 July 1956 in Friedrichswald (Germany), with professional address at Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Germany);
 - Mr. Frank Reichert, born on 24 October 1964 in Frankfurt am Main (Germany), with professional address at Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Germany); and
 - Mr. Denis Kleuters, born 8 August 1964 in Paris (France), with professional address at Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Germany).

The registered office of the Company is 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There being no further business, the meeting is closed.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of its formation is estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxyholder, the proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-quatrième octobre.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand - Duché de Luxembourg

A COMPARU:

- KanAm Grund Kapitalanlagegesellschaft mbH, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Allemagne) et immatriculée sous le numéro HRB 52360, constituée sous et régie par les lois de la République Fédérale d'Allemagne.

Ici représentée par Mme. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en 16 octobre 2013.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée tel que mentionnée ci-avant a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts d'une société à responsabilité limitée comme suit:

Titre I^{er} . - Forme, Nom, Siège social. Objet, Durée

1. Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «KanAm Grund Vitrum S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3. Toutefois, le Conseil de Gérance est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

2.4. Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Conseil de Gérance.

3. Objet.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, dont l'objet social est limité aux activités permises par la Loi Allemande sur l'Investissement, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. Le domaine d'investissement de la Société est limité aux actifs et transactions qui peuvent être effectués selon la Loi Allemande sur L'investissement par KanAm GRUND KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT mbH pour le fonds KanAm GRUNDINVEST FONDS.

3.2. La Société pourra acquérir des biens immobiliers ou une participation dans une société de biens immobiliers mais seulement si la valeur des biens immobiliers ou de la participation dans ladite société de biens immobiliers correspondant au volume de la participation ne dépasse pas quinze pour cent (15%) de la valeur du fonds KanAm GRUNDINVEST FONDS.

3.3. La Société peut aussi réaliser toute opération industrielle, commerciale ou financière, immobilière ou mobilière, qui peut avoir un impact direct ou indirect sur son objet social. De telles opérations devront être accessoires à, et ne devront pas avoir autrement d'impact sur l'objet social de la Société.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital. Parts

5. Capital social.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quinze Euro (12.395 EUR), représenté par douze mille trois cent quatre-vingt-quinze (12.395) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un Euro (1 EUR) chacune (ci-après les «Parts Sociales» et chacune une «Part Sociale»), toutes souscrites et entièrement libérées. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés».

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'Associé unique ou de l'assemblée générale des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

5.3. Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition de l'(des) Associé(s) et peut-être distribué de temps en temps sur décision du Conseil de Gérance de la Société.

5.4. La prime d'émission sera attachée à toutes les Parts Sociales (émises ou à émettre) et elle sera alors attribuée entre les Associés en vertu du pourcentage de leur participation dans le capital social de la Société.

6. Indivisibilité des Parts Sociales. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Part Sociale. S'il existe plusieurs propriétaires par Part Soaciale, la Société est en droit de suspendre l'exercice des droits attachés à chaque Part Sociale jusqu'à ce qu'une personne soit désignée comme étant le propriétaire de la Part Sociale vis-à-vis de la Société.

7. Transfert des Parts Sociales.

7.1. Le transfert de toute Part Sociale ou la création d'une quelconque hypothèque, charge, gage, privilège, option, restriction, droit de premier refus, droit de préemption, droit ou intérêt de tiers, autre intérêt sur titre ou charge de toute sorte, ou autre type de contrat ou d'arrangement ayant un effet similaire supposera l'accord écrit préalable de la

banque dépositaire M.M. Warburg & CO KGaA, Hamburg, sujette aux obligations et aux droits d'une banque de dépôt telle que définie dans La Loi Allemande sur l'Investissement (la "Banque de Dépôt").

7.2. Les Parts Sociales sont librement transmissibles entre les Associés et, en cas d'Associé unique, à des tiers, sous réserve d'une approbation préalable par la Banque de Dépôt conformément à l'article 7.1..

7.3. En cas de pluralité d'Associés, la cession de toute Part Sociale à des non-Associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve d'une approbation préalable par la Banque de Dépôt conformément à l'article 7.1..

7.4. La cession de toute Parts Sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

7.5. Pour toutes les autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

7.6. Un registre des Associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque Associé.

Titre III. - Gérance

8. Gérance.

8.1. La Société est gérée par un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»). Les membres du Conseil de Gérance ne sont pas obligatoirement Associés.

8.2. Le Conseil de Gérance est composé d'au moins trois membres (ci-après les «Membres») et chacun comme un «Membre»).

8.3. Les Membres seront nommés par l'assemblée générale des Associés pour une durée indéterminée, sauf accord contraire entre les Associés. Ils sont rééligibles.

8.4. Un Membre pourra être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée par l'assemblée générale des Associés.

8.5. En cas de vacance d'un ou plusieurs Membre(s), pour cause de décès, retraite ou autre, les Membres restants doivent désigner dans les trente jours ouvrables suivants, un ou plusieurs successeurs pour palier ces postes vacants, jusqu'à la prochaine assemblée des Associés.

8.6. Les Membres ne seront pas rémunérés pour leurs services en tant que gérant, sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale des Associés. La Société pourra rembourser aux Membres les dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de leur mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenus lors de la participation à des réunions du Conseil de Gérance.

8.7. Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un Membre. Lorsque tous les Membres sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

8.8. Tout Membre est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Membre, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un email ou d'une lettre.

8.9. Toute résolution du Conseil de Gérance est valablement adoptée lorsqu'elle est approuvée par la majorité des voix des Membres, présents ou représentés.

8.10. L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque Membre est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Membres participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit Membre participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

8.11. Des résolutions du Conseil de Gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous ses Membres. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents distincts.

8.12. Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que télécopie, e-mail, télégramme, facsimilé ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

8.13. Les résolutions du Conseil de Gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par tous les Gérants présents ou représentés. Alternativement, les procès-verbaux seront signés par le président de séance au nom et pour le compte de tous les Gérants présents ou représentés à condition que chacun des Gérants présents ou représentés ait accepté cette procédure. Dans ce cas, une liste de présence qui restera annexée au procès-verbal de séance, sera signée par le président ainsi que par tous les Gérants présents lors de la réunion du Conseil de Gérance. Les copies et extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, par le secrétaire ou par deux Gérants.

9. Pouvoirs du Conseil de Gérance.

9.1. Le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et de disposition et toutes opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2. Toutefois, le Conseil de Gérance est expressément tenu de soumettre pour accord préalable les opérations suivantes:

- 9.2.1. acquisition ou vente de toute propriété ou participation;
 - 9.2.2. modification des statuts d'une filiale;
 - 9.2.3. augmentation ou réduction du capital d'une filiale;
 - 9.2.4. conclusion, résiliation ou modification de tout contrat de services, dont la rémunération excède cent mille euros (100.000.- EUR);
 - 9.2.5. introduction de procédures judiciaires et modification de procédures judiciaires en cours au nom de la Société;
- et
- 9.2.6. conclusion, résiliation ou modification de tout contrat de financement excédant cent mille euros (100.000.- EUR).
- 9.3. Etant donné que les Associés sont soumis à la loi allemande applicable aux sociétés d'investissement et contrôlés par l'organisme «Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht» (la «BaFin»), leur accord certifie que la Société respecte les dispositions de la Loi Allemande sur l'Investissement applicable aux sociétés d'investissement lorsqu'elle exerce ses activités.
- 9.4. Le Conseil de Gérance devra faire en sorte que tous les biens à acquérir nouvellement par la Société soient évalués avant leur acquisition par un expert tel que prévu à la section 68 paragraphe 5 de la Loi Allemande sur l'Investissement.
- 9.5. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

10. Représentation de la Société. La Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux Membres ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par le Conseil de Gérance ou par deux Membres.

11. Responsabilité des Membres.

- 11.1. Un Membre ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.
- 11.2. La Société indemniserà tout Membre et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous frais, dommages, coûts et indemnités raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Membre de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite pour les cas où ils auraient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans le cas où la Société serait informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura pas manqué à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes sus-nommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

12. Délégation et Agent du Conseil de Gérance.

- 12.1. Le Conseil de Gérance ou deux Membres peuvent déléguer les pouvoirs du Conseil de Gérance à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.
- 12.2. Le Conseil de Gérance ou deux Membres détermineront les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

13. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Associés - Votes.

- 13.1. L'assemblée générale des Associés est notamment compétente pour modifier les Statuts de la Société, changer la nationalité de la Société et augmenter les engagements des Associés.
- 13.2. Chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de Parts Sociales détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de Parts Sociales détenues par lui.
- 13.3. Lorsqu'un Associé détient toutes les Parts Sociales, il exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

14. Tenue d'assemblées générales.

- 14.1. Des assemblées générales pourront toujours être convoquées par le Conseil de Gérance ou deux Membres. Ces assemblées doivent être convoquées à la demande des Associés représentant plus de la moitié du capital de la Société.
- 14.2. La tenue d'assemblée générale n'est pas obligatoire, quand le nombre des Associés n'est pas supérieur à vingt-cinq. Dans ce cas, chaque Associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.
- 14.3. Lorsqu'il y aura plus de vingt-cinq Associés, il devra être tenu, chaque année, une assemblée générale le dernier jeudi du mois de mai.
- 14.4. Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation des Associés qui se prononceront aussi par un vote spécial sur la décharge à donner au Conseil de Gérance.

15. Majorités.

15.1. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation par écrit, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettres recommandées, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

15.2. Les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

15.3. Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

Titre V. - Exercice social

16. Exercice social.

16.1. L'année sociale commence le premier jour de janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

16.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3. Chaque Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

17. Droit de distribution des Parts Sociales.

17.1. Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

17.2. Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

17.3. Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

17.4. La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par l'assemblée générale des Associés.

17.5. Des dividendes intérimaires pourront être distribués par le Conseil de Gérance en conformité avec la loi et à condition que le Conseil de Gérance ait déjà pris toutes mesures nécessaires afin de déterminer l'existence d'un bénéfice distribuable au sens de la loi.

Titre VI. - Modification des statuts et Liquidation

18. Modification des statuts. Les présents Statuts peuvent être modifiés par une Assemblée Générale des Associés sous les conditions de quorum et de majorité prévues par la Loi, sachant que toute modification des Statuts nécessitera l'accord préalable et écrit de la Banque de Dépôt.

19. Dissolution, Liquidation.

19.1. La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

19.2. La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

19.3. La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. - Loi applicable

20. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2014.

Souscription - Libération

Ensuite, KanAm Grund Kapitalanlagegesellschaft mbH, prénommée, déclare avoir souscrit et libéré les douze mille trois cent quatre-vingt-quinze (12.395) parts sociales du capital social au moyen d'un versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille trois cent quatre-vingt-quinze Euro (12.395 EUR) est à la disposition de la Société.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt après la constitution de la Société, l'Associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. L'Associé unique décide de fixer le nombre des Membres du Conseil de Gérance de la Société à quatre (4).
2. Les personnes suivantes sont nommées comme Membres du Conseil de Gérance de la Société pour une durée indéterminée:

- Mme. Susanne Jakob, née le 28 avril 1966 à Gelsenkirchen (Allemagne), demeurant professionnellement à Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Allemagne);
- Mr. Siegmund Schnadt-Grollmisch, né le 13 juillet 1956 à Friedrichswald (Allemagne), demeurant professionnellement à Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Allemagne);
- Mr. Frank Reichert, né le 24 octobre 1964 à Frankfurt am Main (Allemagne), demeurant professionnellement à Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Allemagne); et
- Mr. Denis Kleuters, né le 8 août 1964 à Paris (France), demeurant professionnellement à Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Allemagne).

Le siège social de la Société est établi au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg). Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Esch sur Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, le mandataire du comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 octobre 2013. Relation: EAC/2013/14139. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013161465/513.

(130198656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2013.

KanAm Grund Emporium S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.395,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 181.687.

— STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the twenty-fourth day of October.

Before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand - Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

- KanAm Grund Kapitalanlagegesellschaft mbH, a private limited liability company, having its registered office at Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Germany) and registered with the register of commerce and companies of Frankfurt am Main (Germany) under number HRB 52360, incorporated and governed under the laws of Federal Republic of Germany.

Here duly represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of a power of attorney given on 16 October 2013.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), which is hereby incorporated:

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Form - Corporate Name. There is formed a private limited liability company under the name "KanAm Grund Emporium S.a r.l.", which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

2. Registered Office.

2.1. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3. However, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4. Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Managers.

3. Object.

3.1. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the corporate object of which should be restricted to the activities permitted under the German Investment Law, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The investment scope of the Company is limited to those assets and transactions which may be effected under the German Investment Law by KanAm GRUND KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT mbH for KanAm GRUNDINVEST FONDS.

3.2. The Company may acquire real estate property or an interest in another real estate property company but only if the value of the real estate property or of the interest in such other real estate property company corresponding to the volume of the interest does not exceed 15 per cent of the value of KanAm GRUNDINVEST FONDS.

3.3. The Company can also perform any industrial, commercial and financial transactions, immovable or movable, which can have a direct or indirect impact on its corporate object. Any such transaction should be ancillary to, and should not impact otherwise, the corporate object of the Company.

4. Duration. The Company is incorporated for an unlimited period.

Chapter II. - Capital, Shares

5. Share capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand three hundred and ninety-five Euro (EUR 12,395.-) represented by twelve thousand three hundred and ninety-five (12,395) ordinary shares (hereafter referred to as the "Shares" and each a "Share") in registered form with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up. The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single Shareholder or, as the case may be, by the general meeting of Shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

5.3. In addition to the share capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share shall be transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s) and can be distributed from time to time upon decision of the Board of Managers.

5.4. The share premium shall be attached to all the Shares (whether issued or to be issued) and shall therefore be allocated between the Shareholders based on the percentage of their participation in the share capital of the Company.

6. Shares indivisibility. The Company recognizes only one owner per Share. If there are several owners of a Share, the Company shall be entitled to suspend the exercise of the rights attaching to such Share until one person is designated as being the owner, vis-à-vis the Company, of the Share.

7. Transfer of Shares.

7.1. The transfer of any Share or the creation of any mortgage, charge, pledge, lien, option, restriction, right of first refusal, right of pre-emption, third party right or interest, other encumbrance or security interest of any kind, or another type of agreement or arrangement having similar effect shall require the prior written approval of the depository bank M.M. WARBURG & CO KGaA, Hamburg, which is subject to the liabilities and rights of a depository bank as defined by the German Investment Act (the "Depository Bank").

7.2. Shares are freely transferable among Shareholders or, if there is no more than one Shareholder, to third parties, subject to the prior approval of the Depository Bank in compliance with article 7.1.

7.3. In case of plurality of Shareholders, the transfer of any Share to non- Shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of Shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company and subject to the prior approval of the Depository Bank in compliance with article 7.1.

7.4. A Share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

7.5. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

7.6. A Shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each Shareholder who so requests.

Chapter III. - Management

8. Management.

8.1. The Company is managed by a board of managers (the "Board of Managers"). The members of the Board of Managers need not to be Shareholders.

8.2. The Board of Managers will be composed of at least three members (the "Managers" and each a "Manager").

8.3. The Managers shall be appointed at the general meeting of Shareholders for an unlimited period, unless otherwise agreed by the Shareholders. They are re-eligible.

8.4. A Manager may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the Shareholders in a general meeting.

8.5. In the event of one or more vacancies on the Board of Managers because of death, retirement or otherwise, the remaining Managers must appoint within thirty business days one or more successors to fill such vacancies until the next general meeting of Shareholders.

8.6. The Managers shall not be compensated for their services as Manager, unless otherwise resolved by the general meeting of Shareholders. The Company shall reimburse the Managers for reasonable expenses incurred in the carrying out of their office, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings on the Board of Managers.

8.7. The meetings of the Board of Managers are convened by any Manager. In case that all the Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

8.8. Any Manager may act at any meeting of such Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy.

8.9. The resolutions of the Board of Managers shall be adopted by the majority of votes of the Managers present or represented.

8.10. The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed to be utilised by any Manager, provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

8.11. Written resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by all the Managers. Such approval may be in a single or in several separate documents.

8.12. Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

8.13. The resolutions of the Board of Managers shall be recorded in the minutes that shall be signed by all the Managers present or represented. Alternatively, the minutes can be signed by the chairman of the meeting in the name and on behalf of each of the Managers present or represented at the meeting provided that each Manager present or represented expressed their consent to this process. In such a case, the attendance list of the meeting, to be annexed to the minutes, shall be signed by the chairman and all the Managers present at the meeting. Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two Managers.

9. Powers of the Board of Managers.

9.1. The Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2. However, the Board of Managers is expressly required to submit to the prior Shareholders' approval the following transactions/events:

9.2.1. acquisition or sale of any property or participation;

9.2.2. amendments of the articles of association of any subsidiary;

9.2.3. increase or decrease of the share capital of any subsidiary;

9.2.4. conclusion, termination or amendment of any services agreement, the compensation of which exceeds one hundred thousand Euro (EUR 100,000.-);

9.2.5. starting of, or amendments to the started legal proceedings in the name of the Company; and

9.2.6. conclusion, termination or amendment of nay financing agreement exceeding one hundred thousand Euro (EUR 100,000.-).

9.3. As the Shareholders are subject to the German Investment Act and controlled by the "Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht" (the "BaFin"), the approval of the Shareholders certifies that the regulations of the German Investment Act are respected by the Company when exercising its activities.

9.4. The Board of Managers must ensure that the assets to be newly acquired by the Company are valued prior to their acquisition by an expert as foreseen by Section 68 paragraph 5 of the German Investment Act.

9.5. All powers not expressly reserved by Law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

10. Representation of the Company. The Company shall be bound by the joint signature of two Managers or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the Board of Managers or any two Managers.

11. Liability of the Managers.

11.1. Any Manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

11.2. The Company shall indemnify any Manager and his heirs, executors and administrators, against expenses, damages, compensation and costs reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a Manager of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement, and only to the extent the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

12. Delegation and Agent of the Board of Managers.

12.1. The Board of Managers or any two Managers may delegate powers of the Board of Managers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

12.2. The Board of Managers or any two Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Chapter IV. - General meeting of shareholder(s)

13. Powers of the general meeting of Shareholder(s) - Votes.

13.1. The general meeting of the Shareholders is authorised, in particular, to amend the Articles of the Company, to change the nationality of the Company and to increase the commitments of the Shareholders.

13.2. Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

13.3. In case of one Shareholder owning all the Shares, it assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and its decisions are recorded in minutes or drawn-up in writing.

14. Holding of general meetings.

14.1. General meetings of the Shareholders are convened by the Board of Managers or any two Managers. Such meetings must be convened if Shareholders representing more than fifty per cent of the Company's capital so require.

14.2. The holding of general meetings shall not be obligatory where the number of Shareholders does not exceed twenty-five. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

14.3. Should the Company have more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year on the last Thursday of May.

14.4. Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholders for approval who also shall vote specifically as to whether discharge is to be given to the Board of Managers.

15. Majorities.

15.1. Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

15.2. Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, in accordance with any provisions of the Law.

15.3. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Chapter V. - Business year

16. Business year.

16.1. The Company's financial year starts on the first day of January and ends on the last day of December each year.

16.2. At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Board of Managers and the Board of Managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.3. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

17. Distribution Right of Shares.

17.1. The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

17.2. From the net profit thus determined, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches ten per cent (10%) of the Company's nominal capital.

17.3. To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

17.4. The decision to distribute funds and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the Shareholders.

17.5. Interim dividends may be distributed by the Board of Managers in accordance with the law and provided each time that the Board of Managers has previously taken every measure necessary in order to ascertain the existence of distributable sums within the meaning of the law.

Chapter VI. - Amendments to the articles and Liquidation

18. Amendments to the Articles. These Articles may be amended from time to time by a general meeting of Shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the Law, subject however to the prior written approval of the the Depositary Bank.

19. Dissolution, Liquidation.

19.1. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

19.2. The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

19.3. The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Applicable law

20. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2014.

Subscription - Payment

Thereupon, KanAm Grund Kapitalanlagegesellschaft mbH, pre-named and represented as stated here above, declares to have subscribed and to have fully paid up twelve thousand three hundred and ninety-five (12,395) Shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand three hundred and ninety-five Euro (EUR 12,395.-) is at the disposal of the Company.

Resolutions of the shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole Shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The sole Shareholder resolves to fix the number of Managers of the Company to four (4).
2. The following persons are appointed as Managers of the Company for an indefinite period:
 - Mrs. Susanne Jakob, born on 28 April 1966 in Gelsenkirchen (Germany), with professional address at Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Germany);
 - Mr. Siegmund Schnadt-Grollmisch, born on 13 July 1956 in Friedrichswald (Germany), with professional address at Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Germany);
 - Mr. Frank Reichert, born on 24 October 1964 in Frankfurt am Main (Germany), with professional address at Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Germany); and
 - Mr. Denis Kleuters, born 8 August 1964 in Paris (France), with professional address at Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Germany).

The registered office of the Company is 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg). There being no further business, the meeting is closed.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of its formation is estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxyholder, the proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-quatre octobre.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand - Duché de Luxembourg

A COMPARU:

- KanAm Grund Kapitalanlagegesellschaft mbH, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Allemagne) et immatriculée sous le numéro HRB 52360, constituée sous et régie par les lois de la République Fédérale d'Allemagne.

Ici représentée par Mme. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en 16 octobre 2013.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée tel que mentionnée ci-avant a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts d'une société à responsabilité limitée comme suit:

Titre I^{er} . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «KanAm Grund Emporium S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3. Toutefois, le Conseil de Gérance est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

2.4. Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Conseil de Gérance.

3. Objet.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, dont l'objet social est limité aux activités permises par la Loi Allemande sur l'Investissement, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. Le domaine d'investissement de la Société est limité aux actifs et transactions qui peuvent être effectués selon la Loi Allemande sur l'investissement par KanAm GRUND KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT mbH pour le fonds KanAm GRUNDINVEST FONDS.

3.2. La Société pourra acquérir des biens immobiliers ou une participation dans une société de biens immobiliers mais seulement si la valeur des biens immobiliers ou de la participation dans ladite société de biens immobiliers correspondant au volume de la participation ne dépasse pas quinze pour cent (15%) de la valeur du fonds KanAm GRUNDINVEST FONDS.

3.3. La Société peut aussi réaliser toute opération industrielle, commerciale ou financière, immobilière ou mobilière, qui peut avoir un impact direct ou indirect sur son objet social. De telles opérations devront être accessoires à, et ne devront pas avoir autrement d'impact sur l'objet social de la Société.

4. **Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

5. Capital social.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quinze Euro (12.395 EUR), représenté par douze mille trois cent quatre-vingt-quinze (12.395) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un Euro (1 EUR) chacune (ci-après les «Parts Sociales») et chacune une «Part Sociale»), toutes souscrites et entièrement libérées. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés».

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'Associé unique ou de l'assemblée générale des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

5.3. Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition de l'(des) Associé(s) et peut-être distribué de temps en temps sur décision du Conseil de Gérance de la Société.

5.4. La prime d'émission sera attachée à toutes les Parts Sociales (émises ou à émettre) et elle sera alors attribuée entre les Associés en vertu du pourcentage de leur participation dans le capital social de la Société.

6. **Indivisibilité des Parts Sociales.** La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Part Sociale. S'il existe plusieurs propriétaires par Part Soaciale, la Société est en droit de suspendre l'exercice des droits attachés à chaque Part Sociale jusqu'à ce qu'une personne soit désignée comme étant le propriétaire de la Part Sociale vis-à-vis de la Société.

7. Transfert des Parts Sociales.

7.1. Le transfert de toute Part Sociale ou la création d'une quelconque hypothèque, charge, gage, privilège, option, restriction, droit de premier refus, droit de préemption, droit ou intérêt de tiers, autre intérêt sur titre ou charge de toute sorte, ou autre type de contrat ou d'arrangement ayant un effet similaire supposera l'accord écrit préalable de la banque dépositaire M.M. Warburg & CO KGaA, Hamburg, sujette aux obligations et aux droits d'une banque de dépôt telle que définie dans La Loi Allemande sur l'Investissement (la "Banque de Dépôt").

7.2. Les Parts Sociales sont librement transmissibles entre les Associés et, en cas d'Associé unique, à des tiers, sous réserve d'une approbation préalable par la Banque de Dépôt conformément à l'article 7.1..

7.3. En cas de pluralité d'Associés, la cession de toute Part Sociale à des non-Associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve d'une approbation préalable par la Banque de Dépôt conformément à l'article 7.1..

7.4. La cession de toute Parts Sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

7.5. Pour toutes les autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

7.6. Un registre des Associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque Associé.

Titre III. - Gérance

8. Gérance.

8.1. La Société est gérée par un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»). Les membres du Conseil de Gérance ne sont pas obligatoirement Associés.

8.2. Le Conseil de Gérance est composé d'au moins trois membres (ci-après les «Membres») et chacun comme un «Membre»).

8.3. Les Membres seront nommés par l'assemblée générale des Associés pour une durée indéterminée, sauf accord contraire entre les Associés. Ils sont rééligibles.

8.4. Un Membre pourra être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée par l'assemblée générale des Associés.

8.5. En cas de vacance d'un ou plusieurs Membre(s), pour cause de décès, retraite ou autre, les Membres restants doivent désigner dans les trente jours ouvrables suivants, un ou plusieurs successeurs pour palier ces postes vacants, jusqu'à la prochaine assemblée des Associés.

8.6. Les Membres ne seront pas rémunérés pour leurs services en tant que gérant, sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale des Associés. La Société pourra rembourser aux Membres les dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de leur mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenus lors de la participation à des réunions du Conseil de Gérance.

8.7. Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un Membre. Lorsque tous les Membres sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

8.8. Tout Membre est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Membre, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un email ou d'une lettre.

8.9. Toute résolution du Conseil de Gérance est valablement adoptée lorsqu'elle est approuvée par la majorité des voix des Membres, présents ou représentés.

8.10. L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque Membre est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Membres participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit Membre participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

8.11. Des résolutions du Conseil de Gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous ses Membres. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents distincts.

8.12. Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que télécopie, e-mail, télégramme, facsimilé ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

8.13. Les résolutions du Conseil de Gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par tous les Gérants présents ou représentés. Alternativement, les procès-verbaux seront signés par le président de séance au nom et pour le compte de tous les Gérants présents ou représentés à condition que chacun des Gérants présents ou représentés ait accepté cette procédure. Dans ce cas, une liste de présence qui restera annexée au procès-verbal de séance, sera signée par le président ainsi que par tous les Gérants présents lors de la réunion du Conseil de Gérance. Les copies et extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, par le secrétaire ou par deux Gérants.

9. Pouvoirs du Conseil de Gérance.

9.1. Le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et de disposition et toutes opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2. Toutefois, le Conseil de Gérance est expressément tenu de soumettre pour accord préalable les opérations suivantes:

9.2.1. acquisition ou vente de toute propriété ou participation;

9.2.2. modification des statuts d'une filiale;

9.2.3. augmentation ou réduction du capital d'une filiale;

9.2.4. conclusion, résiliation ou modification de tout contrat de services, dont la rémunération excède cent mille euros (100.000.- EUR);

9.2.5. introduction de procédures judiciaires et modification de procédures judiciaires en cours au nom de la Société; et

9.2.6. conclusion, résiliation ou modification de tout contrat de financement excédant cent mille euros (100.000.- EUR).

9.3. Etant donné que les Associés sont soumis à la loi allemande applicable aux sociétés d'investissement et contrôlés par l'organisme «Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht» (la «BaFin»), leur accord certifie que la Société respecte les dispositions de la Loi Allemande sur l'Investissement applicable aux sociétés d'investissement lorsqu'elle exerce ses activités.

9.4. Le Conseil de Gérance devra faire en sorte que tous les biens à acquérir nouvellement par la Société soient évalués avant leur acquisition par un expert tel que prévu à la section 68 paragraphe 5 de la Loi Allemande sur l'Investissement.

9.5. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

10. Représentation de la Société. La Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux Membres ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par le Conseil de Gérance ou par deux Membres.

11. Responsabilité des Membres.

11.1. Un Membre ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

11.2. La Société indemniserà tout Membre et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous frais, dommages, coûts et indemnités raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Membre de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite pour les cas où ils auraient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans le cas où la Société serait informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura

pas manqué à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes sus-nommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

12. Délégation et Agent du Conseil de Gérance.

12.1. Le Conseil de Gérance ou deux Membres peuvent déléguer les pouvoirs du Conseil de Gérance à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

12.2. Le Conseil de Gérance ou deux Membres détermineront les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

13. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Associés - Votes.

13.1. L'assemblée générale des Associés est notamment compétente pour modifier les Statuts de la Société, changer la nationalité de la Société et augmenter les engagements des Associés.

13.2. Chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de Parts Sociales détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de Parts Sociales détenues par lui.

13.3. Lorsqu'un Associé détient toutes les Parts Sociales, il exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

14. Tenue d'assemblées générales.

14.1. Des assemblées générales pourront toujours être convoquées par le Conseil de Gérance ou deux Membres. Ces assemblées doivent être convoquées à la demande des Associés représentant plus de la moitié du capital de la Société.

14.2. La tenue d'assemblée générale n'est pas obligatoire, quand le nombre des Associés n'est pas supérieur à vingt-cinq. Dans ce cas, chaque Associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

14.3. Lorsqu'il y aura plus de vingt-cinq Associés, il devra être tenu, chaque année, une assemblée générale le dernier jeudi du mois de mai.

14.4. Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation des Associés qui se prononceront aussi par un vote spécial sur la décharge à donner au Conseil de Gérance.

15. Majorités.

15.1. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation par écrit, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettres recommandées, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

15.2. Les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

15.3. Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

Titre V. - Exercice social

16. Exercice social.

16.1. L'année sociale commence le premier jour de janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

16.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3. Chaque Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

17. Droit de distribution des Parts Sociales.

17.1. Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

17.2. Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

17.3. Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

17.4. La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par l'assemblée générale des Associés.

17.5. Des dividendes intérimaires pourront être distribués par le Conseil de Gérance en conformité avec la loi et à condition que le Conseil de Gérance ait déjà pris toutes mesures nécessaires afin de déterminer l'existence d'un bénéfice distribuable au sens de la loi.

Titre VI. - Modification des statuts et Liquidation

18. Modification des statuts. Les présents Statuts peuvent être modifiés par une Assemblée Générale des Associés sous les conditions de quorum et de majorité prévues par la Loi, sachant que toute modification des Statuts nécessitera l'accord préalable et écrit de la Banque de Dépôt.

19. Dissolution, Liquidation.

19.1. La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

19.2. La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

19.3. La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. - Loi applicable

20. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2014.

Souscription - Libération

Ensuite, KanAm Grund Kapitalanlagegesellschaft mbH, prénommée, déclare avoir souscrit et libéré les douze mille trois cent quatre-vingt-quinze (12.395) parts sociales du capital social au moyen d'un versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille trois cent quatre-vingt-quinze Euro (12.395 EUR) est à la disposition de la Société.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt après la constitution de la Société, l'Associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. L'Associé unique décide de fixer le nombre des Membres du Conseil de Gérance de la Société à quatre (4).

2. Les personnes suivantes sont nommées comme Membres du Conseil de Gérance de la Société pour une durée indéterminée:

- Mme. Susanne Jakob, née le 28 avril 1966 à Gelsenkirchen (Allemagne), demeurant professionnellement à Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Allemagne);

- Mr. Siegmund Schnadt-Grollmisch, né le 13 juillet 1956 à Friedrichswald (Allemagne), demeurant professionnellement à Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Allemagne);

- Mr. Frank Reichert, né le 24 octobre 1964 à Frankfurt am Main (Allemagne), demeurant professionnellement à Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Allemagne); et

- Mr. Denis Kleuters, né le 8 août 1964 à Paris (France), demeurant professionnellement à Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Allemagne).

Le siège social de la Société est établi au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Esch sur Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, le mandataire du comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 octobre 2013. Relation: EAC/2013/14137. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013161462/513.

(130197789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2013.

KanAm Grund Excio S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.395,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 181.684.

—
STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the twenty-fourth day of October.

Before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand - Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

- KanAm Grund Kapitalanlagegesellschaft mbH, a private limited liability company, having its registered office at Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Germany) and registered with the register of commerce and companies of Frankfurt am Main (Germany) under number HRB 52360, incorporated and governed under the laws of Federal Republic of Germany.

Here duly represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of a power of attorney given on 16 October 2013.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), which is hereby incorporated:

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Form - Corporate Name. There is formed a private limited liability company under the name "KanAm Grund Excio S.à r.l.", which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

2. Registered Office.

2.1. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3. However, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4. Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Managers.

3. Object.

3.1. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the corporate object of which should be restricted to the activities permitted under the German Investment Law, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The investment scope of the Company is limited to those assets and transactions which may be effected under the German Investment Law by KanAm GRUND KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT mbH for KanAm GRUNDINVEST FONDS.

3.2. The Company may acquire real estate property or an interest in another real estate property company but only if the value of the real estate property or of the interest in such other real estate property company corresponding to the volume of the interest does not exceed 15 per cent of the value of KanAm GRUNDINVEST FONDS.

3.3. The Company can also perform any industrial, commercial and financial transactions, immovable or movable, which can have a direct or indirect impact on its corporate object. Any such transaction should be ancillary to, and should not impact otherwise, the corporate object of the Company.

4. Duration. The Company is incorporated for an unlimited period.

Chapter II. - Capital, Shares

5. Share capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand three hundred and ninety-five Euro (EUR 12,395.-) represented by twelve thousand three hundred and ninety-five (12,395) ordinary shares (hereafter referred to as the "Shares" and each a "Share") in registered form with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up. The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single Shareholder or, as the case may be, by the general meeting of Shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

5.3. In addition to the share capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share shall be transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s) and can be distributed from time to time upon decision of the Board of Managers.

5.4. The share premium shall be attached to all the Shares (whether issued or to be issued) and shall therefore be allocated between the Shareholders based on the percentage of their participation in the share capital of the Company.

6. Shares indivisibility. The Company recognizes only one owner per Share. If there are several owners of a Share, the Company shall be entitled to suspend the exercise of the rights attaching to such Share until one person is designated as being the owner, vis-à-vis the Company, of the Share.

7. Transfer of Shares.

7.1. The transfer of any Share or the creation of any mortgage, charge, pledge, lien, option, restriction, right of first refusal, right of pre-emption, third party right or interest, other encumbrance or security interest of any kind, or another type of agreement or arrangement having similar effect shall require the prior written approval of the depository bank M.M. WARBURG & CO KGaA, Hamburg, which is subject to the liabilities and rights of a depository bank as defined by the German Investment Act (the "Depository Bank").

7.2. Shares are freely transferable among Shareholders or, if there is no more than one Shareholder, to third parties, subject to the prior approval of the Depository Bank in compliance with article 7.1.

7.3. In case of plurality of Shareholders, the transfer of any Share to non- Shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of Shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company and subject to the prior approval of the Depository Bank in compliance with article 7.1.

7.4. A Share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

7.5. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

7.6. A Shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each Shareholder who so requests.

Chapter III. - Management

8. Management.

8.1. The Company is managed by a board of managers (the "Board of Managers"). The members of the Board of Managers need not to be Shareholders.

8.2. The Board of Managers will be composed of at least three members (the "Managers" and each a "Manager").

8.3. The Managers shall be appointed at the general meeting of Shareholders for an unlimited period, unless otherwise agreed by the Shareholders. They are re-eligible.

8.4. A Manager may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the Shareholders in a general meeting.

8.5. In the event of one or more vacancies on the Board of Managers because of death, retirement or otherwise, the remaining Managers must appoint within thirty business days one or more successors to fill such vacancies until the next general meeting of Shareholders.

8.6. The Managers shall not be compensated for their services as Manager, unless otherwise resolved by the general meeting of Shareholders. The Company shall reimburse the Managers for reasonable expenses incurred in the carrying out of their office, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings on the Board of Managers.

8.7. The meetings of the Board of Managers are convened by any Manager. In case that all the Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

8.8. Any Manager may act at any meeting of such Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy.

8.9. The resolutions of the Board of Managers shall be adopted by the majority of votes of the Managers present or represented.

8.10. The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed to be utilised by any Manager, provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

8.11. Written resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by all the Managers. Such approval may be in a single or in several separate documents.

8.12. Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

8.13. The resolutions of the Board of Managers shall be recorded in the minutes that shall be signed by all the Managers present or represented. Alternatively, the minutes can be signed by the chairman of the meeting in the name and on behalf of each of the Managers present or represented at the meeting provided that each Manager present or represented expressed their consent to this process. In such a case, the attendance list of the meeting, to be annexed to the minutes, shall be signed by the chairman and all the Managers present at the meeting. Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two Managers.

9. Powers of the Board of Managers.

9.1. The Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2. However, the Board of Managers is expressly required to submit to the prior Shareholders' approval the following transactions/events:

9.2.1. acquisition or sale of any property or participation;

9.2.2. amendments of the articles of association of any subsidiary;

9.2.3. increase or decrease of the share capital of any subsidiary;

9.2.4. conclusion, termination or amendment of any services agreement, the compensation of which exceeds one hundred thousand Euro (EUR 100,000.-);

9.2.5. starting of, or amendments to the started legal proceedings in the name of the Company; and

9.2.6. conclusion, termination or amendment of any financing agreement exceeding one hundred thousand Euro (EUR 100,000.-).

9.3. As the Shareholders are subject to the German Investment Act and controlled by the "Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht" (the "BaFin"), the approval of the Shareholders certifies that the regulations of the German Investment Act are respected by the Company when exercising its activities.

9.4. The Board of Managers must ensure that the assets to be newly acquired by the Company are valued prior to their acquisition by an expert as foreseen by Section 68 paragraph 5 of the German Investment Act.

9.5. All powers not expressly reserved by Law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

10. Representation of the Company. The Company shall be bound by the joint signature of two Managers or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the Board of Managers or any two Managers.

11. Liability of the Managers.

11.1. Any Manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

11.2. The Company shall indemnify any Manager and his heirs, executors and administrators, against expenses, damages, compensation and costs reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a Manager of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement, and only to the extent the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

12. Delegation and Agent of the Board of Managers.

12.1. The Board of Managers or any two Managers may delegate powers of the Board of Managers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

12.2. The Board of Managers or any two Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Chapter IV. - General meeting of shareholder(s)

13. Powers of the general meeting of Shareholder(s) - Votes.

13.1. The general meeting of the Shareholders is authorised, in particular, to amend the Articles of the Company, to change the nationality of the Company and to increase the commitments of the Shareholders.

13.2. Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

13.3. In case of one Shareholder owning all the Shares, it assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and its decisions are recorded in minutes or drawn-up in writing.

14. Holding of general meetings.

14.1. General meetings of the Shareholders are convened by the Board of Managers or any two Managers. Such meetings must be convened if Shareholders representing more than fifty per cent of the Company's capital so require.

14.2. The holding of general meetings shall not be obligatory where the number of Shareholders does not exceed twenty-five. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

14.3. Should the Company have more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year on the last Thursday of May.

14.4. Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholders for approval who also shall vote specifically as to whether discharge is to be given to the Board of Managers.

15. Majorities.

15.1. Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

15.2. Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, in accordance with any provisions of the Law.

15.3. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Chapter V. - Business year

16. Business year.

16.1. The Company's financial year starts on the first day of January and ends on the last day of December each year.

16.2. At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Board of Managers and the Board of Managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.3. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

17. Distribution Right of Shares.

17.1. The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

17.2. From the net profit thus determined, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches ten per cent (10%) of the Company's nominal capital.

17.3. To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

17.4. The decision to distribute funds and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the Shareholders.

17.5. Interim dividends may be distributed by the Board of Managers in accordance with the law and provided each time that the Board of Managers has previously taken every measure necessary in order to ascertain the existence of distributable sums within the meaning of the law.

Chapter VI. - Amendments to the articles and Liquidation

18. Amendments to the Articles. These Articles may be amended from time to time by a general meeting of Shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the Law, subject however to the prior written approval of the the Depositary Bank.

19. Dissolution, Liquidation.

19.1. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

19.2. The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

19.3. The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Applicable law

20. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2014.

Subscription - Payment

Thereupon, KanAm Grund Kapitalanlagegesellschaft mbH, pre-named and represented as stated here above, declares to have subscribed and to have fully paid up twelve thousand three hundred and ninety-five (12,395) Shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand three hundred and ninety-five Euro (EUR 12,395.-) is at the disposal of the Company.

Resolutions of the shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole Shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The sole Shareholder resolves to fix the number of Managers of the Company to four (4).
2. The following persons are appointed as Managers of the Company for an indefinite period:
 - Mrs. Susanne Jakob, born on 28 April 1966 in Gelsenkirchen (Germany), with professional address at Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Germany);
 - Mr. Siegmund Schnadt-Grollmisch, born on 13 July 1956 in Friedrichswald (Germany), with professional address at Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Germany);
 - Mr. Frank Reichert, born on 24 October 1964 in Frankfurt am Main (Germany), with professional address at Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Germany); and
 - Mr. Denis Kleuters, born 8 August 1964 in Paris (France), with professional address at Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Germany).

The registered office of the Company is 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There being no further business, the meeting is closed.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of its formation is estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxyholder, the proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-quatre octobre.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand - Duché de Luxembourg

A COMPARU:

- KanAm Grund Kapitalanlagegesellschaft mbH, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Allemagne) et immatriculée sous le numéro HRB 52360, constituée sous et régie par les lois de la République Fédérale d'Allemagne.

Ici représentée par Mme. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en 16 octobre 2013.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée tel que mentionnée ci-avant a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts d'une société à responsabilité limitée comme suit:

Titre I^{er} . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «KanAm Grund Excio S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3. Toutefois, le Conseil de Gérance est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

2.4. Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Conseil de Gérance.

3. Objet.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, dont l'objet social est limité aux activités permises par la Loi Allemande sur l'Investissement, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. Le domaine d'investissement de la Société est limité aux actifs et transactions qui peuvent être effectués selon la Loi Allemande sur L'investissement par KanAm GRUND KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT mbH pour le fonds KanAm GRUNDINVEST FONDS.

3.2. La Société pourra acquérir des biens immobiliers ou une participation dans une société de biens immobiliers mais seulement si la valeur des biens immobiliers ou de la participation dans ladite société de biens immobiliers correspondant au volume de la participation ne dépasse pas quinze pour cent (15%) de la valeur du fonds KanAm GRUNDINVEST FONDS.

3.3. La Société peut aussi réaliser toute opération industrielle, commerciale ou financière, immobilière ou mobilière, qui peut avoir un impact direct ou indirect sur son objet social. De telles opérations devront être accessoires à, et ne devront pas avoir autrement d'impact sur l'objet social de la Société.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

5. Capital social.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quinze Euro (12.395 EUR), représenté par douze mille trois cent quatre-vingt-quinze (12.395) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un Euro (1 EUR) chacune (ci-après les «Parts Sociales» et chacune une «Part Sociale»), toutes souscrites et entièrement libérées. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés».

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'Associé unique ou de l'assemblée générale des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

5.3. Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition de l'(des) Associé(s) et peut-être distribué de temps en temps sur décision du Conseil de Gérance de la Société.

5.4. La prime d'émission sera attachée à toutes les Parts Sociales (émises ou à émettre) et elle sera alors attribuée entre les Associés en vertu du pourcentage de leur participation dans le capital social de la Société.

6. Indivisibilité des Parts Sociales. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Part Sociale. S'il existe plusieurs propriétaires par Part Soaciale, la Société est en droit de suspendre l'exercice des droits attachés à chaque Part Sociale jusqu'à ce qu'une personne soit désignée comme étant le propriétaire de la Part Sociale vis-à-vis de la Société.

7. Transfert des Parts Sociales.

7.1. Le transfert de toute Part Sociale ou la création d'une quelconque hypothèque, charge, gage, privilège, option, restriction, droit de premier refus, droit de préemption, droit ou intérêt de tiers, autre intérêt sur titre ou charge de toute sorte, ou autre type de contrat ou d'arrangement ayant un effet similaire supposera l'accord écrit préalable de la

banque dépositaire M.M. Warburg & CO KGaA, Hamburg, soumise aux obligations et aux droits d'une banque de dépôt telle que définie dans La Loi Allemande sur l'Investissement (la "Banque de Dépôt").

7.2. Les Parts Sociales sont librement transmissibles entre les Associés et, en cas d'Associé unique, à des tiers, sous réserve d'une approbation préalable par la Banque de Dépôt conformément à l'article 7.1..

7.3. En cas de pluralité d'Associés, la cession de toute Part Sociale à des non-Associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve d'une approbation préalable par la Banque de Dépôt conformément à l'article 7.1..

7.4. La cession de toute Parts Sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

7.5. Pour toutes les autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

7.6. Un registre des Associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque Associé.

Titre III. - Gérance

8. Gérance.

8.1. La Société est gérée par un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»). Les membres du Conseil de Gérance ne sont pas obligatoirement Associés.

8.2. Le Conseil de Gérance est composé d'au moins trois membres (ci-après les «Membres») et chacun comme un «Membre»).

8.3. Les Membres seront nommés par l'assemblée générale des Associés pour une durée indéterminée, sauf accord contraire entre les Associés. Ils sont rééligibles.

8.4. Un Membre pourra être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée par l'assemblée générale des Associés.

8.5. En cas de vacance d'un ou plusieurs Membre(s), pour cause de décès, retraite ou autre, les Membres restants doivent désigner dans les trente jours ouvrables suivants, un ou plusieurs successeurs pour palier ces postes vacants, jusqu'à la prochaine assemblée des Associés.

8.6. Les Membres ne seront pas rémunérés pour leurs services en tant que gérant, sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale des Associés. La Société pourra rembourser aux Membres les dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de leur mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenus lors de la participation à des réunions du Conseil de Gérance.

8.7. Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un Membre. Lorsque tous les Membres sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

8.8. Tout Membre est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Membre, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un email ou d'une lettre.

8.9. Toute résolution du Conseil de Gérance est valablement adoptée lorsqu'elle est approuvée par la majorité des voix des Membres, présents ou représentés.

8.10. L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque Membre est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Membres participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit Membre participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

8.11. Des résolutions du Conseil de Gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous ses Membres. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents distincts.

8.12. Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que télécopie, e-mail, télégramme, facsimilé ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

8.13. Les résolutions du Conseil de Gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par tous les Gérants présents ou représentés. Alternativement, les procès-verbaux seront signés par le président de séance au nom et pour le compte de tous les Gérants présents ou représentés à condition que chacun des Gérants présents ou représentés ait accepté cette procédure. Dans ce cas, une liste de présence qui restera annexée au procès-verbal de séance, sera signée par le président ainsi que par tous les Gérants présents lors de la réunion du Conseil de Gérance. Les copies et extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, par le secrétaire ou par deux Gérants.

9. Pouvoirs du Conseil de Gérance.

9.1. Le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et de disposition et toutes opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2. Toutefois, le Conseil de Gérance est expressément tenu de soumettre pour accord préalable les opérations suivantes:

9.2.1. acquisition ou vente de toute propriété ou participation;

9.2.2. modification des statuts d'une filiale;

9.2.3. augmentation ou réduction du capital d'une filiale;

9.2.4. conclusion, résiliation ou modification de tout contrat de services, dont la rémunération excède cent mille euros (100.000.- EUR);

9.2.5. introduction de procédures judiciaires et modification de procédures judiciaires en cours au nom de la Société;
et

9.2.6. conclusion, résiliation ou modification de tout contrat de financement excédant cent mille euros (100.000.- EUR).

9.3. Etant donné que les Associés sont soumis à la loi allemande applicable aux sociétés d'investissement et contrôlés par l'organisme «Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht» (la «BaFin»), leur accord certifie que la Société respecte les dispositions de la Loi Allemande sur l'Investissement applicable aux sociétés d'investissement lorsqu'elle exerce ses activités.

9.4. Le Conseil de Gérance devra faire en sorte que tous les biens à acquérir nouvellement par la Société soient évalués avant leur acquisition par un expert tel que prévu à la section 68 paragraphe 5 de la Loi Allemande sur l'Investissement.

9.5. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

10. Représentation de la Société. La Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux Membres ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par le Conseil de Gérance ou par deux Membres.

11. Responsabilité des Membres.

11.1. Un Membre ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

11.2. La Société indemniserà tout Membre et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous frais, dommages, coûts et indemnités raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Membre de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite pour les cas où ils auraient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans le cas où la Société serait informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura pas manqué à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes sus-nommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

12. Délégation et Agent du Conseil de Gérance.

12.1. Le Conseil de Gérance ou deux Membres peuvent déléguer les pouvoirs du Conseil de Gérance à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

12.2. Le Conseil de Gérance ou deux Membres détermineront les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

13. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Associés - Votes.

13.1. L'assemblée générale des Associés est notamment compétente pour modifier les Statuts de la Société, changer la nationalité de la Société et augmenter les engagements des Associés.

13.2. Chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de Parts Sociales détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de Parts Sociales détenues par lui.

13.3. Lorsqu'un Associé détient toutes les Parts Sociales, il exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

14. Tenue d'assemblées générales.

14.1. Des assemblées générales pourront toujours être convoquées par le Conseil de Gérance ou deux Membres. Ces assemblées doivent être convoquées à la demande des Associés représentant plus de la moitié du capital de la Société.

14.2. La tenue d'assemblée générale n'est pas obligatoire, quand le nombre des Associés n'est pas supérieur à vingt-cinq. Dans ce cas, chaque Associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

14.3. Lorsqu'il y aura plus de vingt-cinq Associés, il devra être tenu, chaque année, une assemblée générale le dernier jeudi du mois de mai.

14.4. Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation des Associés qui se prononceront aussi par un vote spécial sur la décharge à donner au Conseil de Gérance.

15. Majorités.

15.1. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation par écrit, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettres recommandées, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

15.2. Les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

15.3. Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

Titre V. - Exercice social

16. Exercice social.

16.1. L'année sociale commence le premier jour de janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

16.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3. Chaque Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

17. Droit de distribution des Parts Sociales.

17.1. Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

17.2. Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

17.3. Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

17.4. La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par l'assemblée générale des Associés.

17.5. Des dividendes intérimaires pourront être distribués par le Conseil de Gérance en conformité avec la loi et à condition que le Conseil de Gérance ait déjà pris toutes mesures nécessaires afin de déterminer l'existence d'un bénéfice distribuable au sens de la loi.

Titre VI. - Modification des statuts et Liquidation

18. Modification des statuts. Les présents Statuts peuvent être modifiés par une Assemblée Générale des Associés sous les conditions de quorum et de majorité prévues par la Loi, sachant que toute modification des Statuts nécessitera l'accord préalable et écrit de la Banque de Dépôt.

19. Dissolution, Liquidation.

19.1. La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

19.2. La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

19.3. La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. - Loi applicable

20. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2014.

Souscription - Libération

Ensuite, KanAm Grund Kapitalanlagegesellschaft mbH, prénommée, déclare avoir souscrit et libéré les douze mille trois cent quatre-vingt-quinze (12.395) parts sociales du capital social au moyen d'un versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille trois cent quatre-vingt-quinze Euro (12.395 EUR) est à la disposition de la Société.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt après la constitution de la Société, l'Associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. L'Associé unique décide de fixer le nombre des Membres du Conseil de Gérance de la Société à quatre (4).
2. Les personnes suivantes sont nommées comme Membres du Conseil de Gérance de la Société pour une durée indéterminée:

- Mme. Susanne Jakob, née le 28 avril 1966 à Gelsenkirchen (Allemagne), demeurant professionnellement à Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Allemagne);
- Mr. Siegmund Schnadt-Grollmisch, né le 13 juillet 1956 à Friedrichswald (Allemagne), demeurant professionnellement à Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Allemagne);
- Mr. Frank Reichert, né le 24 octobre 1964 à Frankfurt am Main (Allemagne), demeurant professionnellement à Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Allemagne); et
- Mr. Denis Kleuters, né le 8 août 1964 à Paris (France), demeurant professionnellement à Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Allemagne).

Le siège social de la Société est établi au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg). Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Esch sur Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, le mandataire du comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 octobre 2013. Relation: EAC/2013/14138. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013161463/513.

(130197788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2013.

KanAm Grund Extimus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.395,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 181.683.

— STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the twenty-fourth day of October.

Before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand - Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

- KanAm Grund Kapitalanlagegesellschaft mbH, a private limited liability company, having its registered office at Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Germany) and registered with the register of commerce and companies of Frankfurt am Main (Germany) under number HRB 52360, incorporated and governed under the laws of Federal Republic of Germany.

Here duly represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of a power of attorney given on 16 October 2013.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), which is hereby incorporated:

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Form - Corporate Name. There is formed a private limited liability company under the name "KanAm Grund Extimus S.à r.l.", which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

2. Registered Office.

2.1. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3. However, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4. Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Managers.

3. Object.

3.1. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the corporate object of which should be restricted to the activities permitted under the German Investment Law, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The investment scope of the Company is limited to those assets and transactions which may be effected under the German Investment Law by KanAm GRUND KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT mbH for KanAm GRUNDINVEST FONDS.

3.2. The Company may acquire real estate property or an interest in another real estate property company but only if the value of the real estate property or of the interest in such other real estate property company corresponding to the volume of the interest does not exceed 15 per cent of the value of KanAm GRUNDINVEST FONDS.

3.3. The Company can also perform any industrial, commercial and financial transactions, immovable or movable, which can have a direct or indirect impact on its corporate object. Any such transaction should be ancillary to, and should not impact otherwise, the corporate object of the Company.

4. Duration. The Company is incorporated for an unlimited period.

Chapter II. - Capital, Shares

5. Share capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand three hundred and ninety-five Euro (EUR 12,395.-) represented by twelve thousand three hundred and ninety-five (12,395) ordinary shares (hereafter referred to as the "Shares" and each a "Share") in registered form with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up. The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single Shareholder or, as the case may be, by the general meeting of Shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

5.3. In addition to the share capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share shall be transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s) and can be distributed from time to time upon decision of the Board of Managers.

5.4. The share premium shall be attached to all the Shares (whether issued or to be issued) and shall therefore be allocated between the Shareholders based on the percentage of their participation in the share capital of the Company.

6. Shares indivisibility. The Company recognizes only one owner per Share. If there are several owners of a Share, the Company shall be entitled to suspend the exercise of the rights attaching to such Share until one person is designated as being the owner, vis-à-vis the Company, of the Share.

7. Transfer of Shares.

7.1. The transfer of any Share or the creation of any mortgage, charge, pledge, lien, option, restriction, right of first refusal, right of pre-emption, third party right or interest, other encumbrance or security interest of any kind, or another type of agreement or arrangement having similar effect shall require the prior written approval of the depository bank M.M. WARBURG & CO KGaA, Hamburg, which is subject to the liabilities and rights of a depository bank as defined by the German Investment Act (the "Depository Bank").

7.2. Shares are freely transferable among Shareholders or, if there is no more than one Shareholder, to third parties, subject to the prior approval of the Depository Bank in compliance with article 7.1.

7.3. In case of plurality of Shareholders, the transfer of any Share to non- Shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of Shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company and subject to the prior approval of the Depository Bank in compliance with article 7.1.

7.4. A Share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

7.5. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

7.6. A Shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each Shareholder who so requests.

Chapter III. - Management

8. Management.

8.1. The Company is managed by a board of managers (the "Board of Managers"). The members of the Board of Managers need not to be Shareholders.

8.2. The Board of Managers will be composed of at least three members (the "Managers" and each a "Manager").

8.3. The Managers shall be appointed at the general meeting of Shareholders for an unlimited period, unless otherwise agreed by the Shareholders. They are re-eligible.

8.4. A Manager may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the Shareholders in a general meeting.

8.5. In the event of one or more vacancies on the Board of Managers because of death, retirement or otherwise, the remaining Managers must appoint within thirty business days one or more successors to fill such vacancies until the next general meeting of Shareholders.

8.6. The Managers shall not be compensated for their services as Manager, unless otherwise resolved by the general meeting of Shareholders. The Company shall reimburse the Managers for reasonable expenses incurred in the carrying out of their office, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings on the Board of Managers.

8.7. The meetings of the Board of Managers are convened by any Manager. In case that all the Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

8.8. Any Manager may act at any meeting of such Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy.

8.9. The resolutions of the Board of Managers shall be adopted by the majority of votes of the Managers present or represented.

8.10. The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed to be utilised by any Manager, provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

8.11. Written resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by all the Managers. Such approval may be in a single or in several separate documents.

8.12. Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

8.13. The resolutions of the Board of Managers shall be recorded in the minutes that shall be signed by all the Managers present or represented. Alternatively, the minutes can be signed by the chairman of the meeting in the name and on behalf of each of the Managers present or represented at the meeting provided that each Manager present or represented expressed their consent to this process. In such a case, the attendance list of the meeting, to be annexed to the minutes, shall be signed by the chairman and all the Managers present at the meeting. Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two Managers.

9. Powers of the Board of Managers.

9.1. The Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2. However, the Board of Managers is expressly required to submit to the prior Shareholders' approval the following transactions/events:

9.2.1. acquisition or sale of any property or participation;

9.2.2. amendments of the articles of association of any subsidiary;

9.2.3. increase or decrease of the share capital of any subsidiary;

9.2.4. conclusion, termination or amendment of any services agreement, the compensation of which exceeds one hundred thousand Euro (EUR 100,000.-);

9.2.5. starting of, or amendments to the started legal proceedings in the name of the Company; and

9.2.6. conclusion, termination or amendment of any financing agreement exceeding one hundred thousand Euro (EUR 100,000.-).

9.3. As the Shareholders are subject to the German Investment Act and controlled by the "Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht" (the "BaFin"), the approval of the Shareholders certifies that the regulations of the German Investment Act are respected by the Company when exercising its activities.

9.4. The Board of Managers must ensure that the assets to be newly acquired by the Company are valued prior to their acquisition by an expert as foreseen by Section 68 paragraph 5 of the German Investment Act.

9.5. All powers not expressly reserved by Law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

10. Representation of the Company. The Company shall be bound by the joint signature of two Managers or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the Board of Managers or any two Managers.

11. Liability of the Managers.

11.1. Any Manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

11.2. The Company shall indemnify any Manager and his heirs, executors and administrators, against expenses, damages, compensation and costs reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a Manager of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement, and only to the extent the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

12. Delegation and Agent of the Board of Managers.

12.1. The Board of Managers or any two Managers may delegate powers of the Board of Managers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

12.2. The Board of Managers or any two Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Chapter IV. - General meeting of shareholder(s)

13. Powers of the general meeting of Shareholder(s) - Votes.

13.1. The general meeting of the Shareholders is authorised, in particular, to amend the Articles of the Company, to change the nationality of the Company and to increase the commitments of the Shareholders.

13.2. Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

13.3. In case of one Shareholder owning all the Shares, it assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and its decisions are recorded in minutes or drawn-up in writing.

14. Holding of general meetings.

14.1. General meetings of the Shareholders are convened by the Board of Managers or any two Managers. Such meetings must be convened if Shareholders representing more than fifty per cent of the Company's capital so require.

14.2. The holding of general meetings shall not be obligatory where the number of Shareholders does not exceed twenty-five. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

14.3. Should the Company have more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year on the last Thursday of May.

14.4. Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholders for approval who also shall vote specifically as to whether discharge is to be given to the Board of Managers.

15. Majorities.

15.1. Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

15.2. Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, in accordance with any provisions of the Law.

15.3. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Chapter V. - Business year

16. Business year.

16.1. The Company's financial year starts on the first day of January and ends on the last day of December each year.

16.2. At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Board of Managers and the Board of Managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.3. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

17. Distribution Right of Shares.

17.1. The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

17.2. From the net profit thus determined, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches ten per cent (10%) of the Company's nominal capital.

17.3. To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

17.4. The decision to distribute funds and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the Shareholders.

17.5. Interim dividends may be distributed by the Board of Managers in accordance with the law and provided each time that the Board of Managers has previously taken every measure necessary in order to ascertain the existence of distributable sums within the meaning of the law.

Chapter VI. - Amendments to the articles and Liquidation

18. Amendments to the Articles. These Articles may be amended from time to time by a general meeting of Shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the Law, subject however to the prior written approval of the the Depository Bank.

19. Dissolution, Liquidation.

19.1. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

19.2. The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

19.3. The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Applicable law

20. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2014.

Subscription - Payment

Thereupon, KanAm Grund Kapitalanlagegesellschaft mbH, pre-named and represented as stated here above, declares to have subscribed and to have fully paid up twelve thousand three hundred and ninety-five (12,395) Shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand three hundred and ninety-five Euro (EUR 12,395.-) is at the disposal of the Company.

Resolutions of the shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole Shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The sole Shareholder resolves to fix the number of Managers of the Company to four (4).

2. The following persons are appointed as Managers of the Company for an indefinite period:

- Mrs. Susanne Jakob, born on 28 April 1966 in Gelsenkirchen (Germany), with professional address at Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Germany);

- Mr. Siegmund Schnadt-Grollmisch, born on 13 July 1956 in Friedrichswald (Germany), with professional address at Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Germany);

- Mr. Frank Reichert, born on 24 October 1964 in Frankfurt am Main (Germany), with professional address at Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Germany); and

- Mr. Denis Kleuters, born 8 August 1964 in Paris (France), with professional address at Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Germany).

The registered office of the Company is 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).
There being no further business, the meeting is closed.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of its formation is estimated at approximately one thousand five hundred euros (EUR 1.500.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxyholder, the proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-quatre octobre.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand - Duché de Luxembourg

A COMPARU:

- KanAm Grund Kapitalanlagegesellschaft mbH, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Allemagne) et immatriculée sous le numéro HRB 52360, constituée sous et régie par les lois de la République Fédérale d'Allemagne.

Ici représentée par Mme. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en 16 octobre 2013.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée tel que mentionnée ci-avant a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts d'une société à responsabilité limitée comme suit:

Titre I^{er} . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «KanAm Grund Extimus S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3. Toutefois, le Conseil de Gérance est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

2.4. Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Conseil de Gérance.

3. Objet.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, dont l'objet social est limité aux activités permises par la Loi Allemande sur l'Investissement, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. Le domaine d'investissement de la Société est limité aux actifs et transactions qui peuvent être effectués selon la Loi Allemande sur l'investissement par KanAm GRUND KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT mbH pour le fonds KanAm GRUNDINVEST FONDS.

3.2. La Société pourra acquérir des biens immobiliers ou une participation dans une société de biens immobiliers mais seulement si la valeur des biens immobiliers ou de la participation dans ladite société de biens immobiliers correspondant au volume de la participation ne dépasse pas quinze pour cent (15%) de la valeur du fonds KanAm GRUNDINVEST FONDS.

3.3. La Société peut aussi réaliser toute opération industrielle, commerciale ou financière, immobilière ou mobilière, qui peut avoir un impact direct ou indirect sur son objet social. De telles opérations devront être accessoires à, et ne devront pas avoir autrement d'impact sur l'objet social de la Société.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

5. Capital social.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quinze Euro (12.395 EUR), représenté par douze mille trois cent quatre-vingt-quinze (12.395) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un Euro (1 EUR) chacune (ci-après les «Parts Sociales» et chacune une «Part Sociale»), toutes souscrites et entièrement libérées. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés».

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'Associé unique ou de l'assemblée générale des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

5.3. Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition de l'(des) Associé(s) et peut-être distribué de temps en temps sur décision du Conseil de Gérance de la Société.

5.4. La prime d'émission sera attachée à toutes les Parts Sociales (émises ou à émettre) et elle sera alors attribuée entre les Associés en vertu du pourcentage de leur participation dans le capital social de la Société.

6. Indivisibilité des Parts Sociales. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Part Sociale. S'il existe plusieurs propriétaires par Part Soaciale, la Société est en droit de suspendre l'exercice des droits attachés à chaque Part Sociale jusqu'à ce qu'une personne soit désignée comme étant le propriétaire de la Part Sociale vis-à-vis de la Société.

7. Transfert des Parts Sociales.

7.1. Le transfert de toute Part Sociale ou la création d'une quelconque hypothèque, charge, gage, privilège, option, restriction, droit de premier refus, droit de préemption, droit ou intérêt de tiers, autre intérêt sur titre ou charge de toute sorte, ou autre type de contrat ou d'arrangement ayant un effet similaire supposera l'accord écrit préalable de la banque dépositaire M.M. Warburg & CO KGaA, Hamburg, sujette aux obligations et aux droits d'une banque de dépôt telle que définie dans La Loi Allemande sur l'Investissement (la "Banque de Dépôt").

7.2. Les Parts Sociales sont librement transmissibles entre les Associés et, en cas d'Associé unique, à des tiers, sous réserve d'une approbation préalable par la Banque de Dépôt conformément à l'article 7.1..

7.3. En cas de pluralité d'Associés, la cession de toute Part Sociale à des non-Associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve d'une approbation préalable par la Banque de Dépôt conformément à l'article 7.1..

7.4. La cession de toute Parts Sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

7.5. Pour toutes les autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

7.6. Un registre des Associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque Associé.

Titre III. - Gérance

8. Gérance.

8.1. La Société est gérée par un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»). Les membres du Conseil de Gérance ne sont pas obligatoirement Associés.

8.2. Le Conseil de Gérance est composé d'au moins trois membres (ci-après les «Membres» et chacun comme un «Membre»).

8.3. Les Membres seront nommés par l'assemblée générale des Associés pour une durée indéterminée, sauf accord contraire entre les Associés. Ils sont rééligibles.

8.4. Un Membre pourra être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée par l'assemblée générale des Associés.

8.5. En cas de vacance d'un ou plusieurs Membre(s), pour cause de décès, retraite ou autre, les Membres restants doivent désigner dans les trente jours ouvrables suivants, un ou plusieurs successeurs pour palier ces postes vacants, jusqu'à la prochaine assemblée des Associés.

8.6. Les Membres ne seront pas rémunérés pour leurs services en tant que gérant, sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale des Associés. La Société pourra rembourser aux Membres les dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de leur mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenus lors de la participation à des réunions du Conseil de Gérance.

8.7. Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un Membre. Lorsque tous les Membres sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

8.8. Tout Membre est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Membre, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un email ou d'une lettre.

8.9. Toute résolution du Conseil de Gérance est valablement adoptée lorsqu'elle est approuvée par la majorité des voix des Membres, présents ou représentés.

8.10. L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque Membre est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Membres participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit Membre participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

8.11. Des résolutions du Conseil de Gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous ses Membres. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents distincts.

8.12. Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que télécopie, e-mail, télégramme, facsimilé ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

8.13. Les résolutions du Conseil de Gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par tous les Gérants présents ou représentés. Alternativement, les procès-verbaux seront signés par le président de séance au nom et pour le compte de tous les Gérants présents ou représentés à condition que chacun des Gérants présents ou représentés ait accepté cette procédure. Dans ce cas, une liste de présence qui restera annexée au procès-verbal de séance, sera signée par le président ainsi que par tous les Gérants présents lors de la réunion du Conseil de Gérance. Les copies et extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, par le secrétaire ou par deux Gérants.

9. Pouvoirs du Conseil de Gérance.

9.1. Le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et de disposition et toutes opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2. Toutefois, le Conseil de Gérance est expressément tenu de soumettre pour accord préalable les opérations suivantes:

9.2.1. acquisition ou vente de toute propriété ou participation;

9.2.2. modification des statuts d'une filiale;

9.2.3. augmentation ou réduction du capital d'une filiale;

9.2.4. conclusion, résiliation ou modification de tout contrat de services, dont la rémunération excède cent mille euros (100.000.- EUR);

9.2.5. introduction de procédures judiciaires et modification de procédures judiciaires en cours au nom de la Société; et

9.2.6. conclusion, résiliation ou modification de tout contrat de financement excédant cent mille euros (100.000.- EUR).

9.3. Etant donné que les Associés sont soumis à la loi allemande applicable aux sociétés d'investissement et contrôlés par l'organisme «Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht» (la «BaFin»), leur accord certifie que la Société respecte les dispositions de la Loi Allemande sur l'Investissement applicable aux sociétés d'investissement lorsqu'elle exerce ses activités.

9.4. Le Conseil de Gérance devra faire en sorte que tous les biens à acquérir nouvellement par la Société soient évalués avant leur acquisition par un expert tel que prévu à la section 68 paragraphe 5 de la Loi Allemande sur l'Investissement.

9.5. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

10. Représentation de la Société. La Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux Membres ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par le Conseil de Gérance ou par deux Membres.

11. Responsabilité des Membres.

11.1. Un Membre ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

11.2. La Société indemniserà tout Membre et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous frais, dommages, coûts et indemnités raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Membre de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite pour les cas où ils auraient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans le cas où la Société serait informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura

pas manqué à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes sus-nommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

12. Délégation et Agent du Conseil de Gérance.

12.1. Le Conseil de Gérance ou deux Membres peuvent déléguer les pouvoirs du Conseil de Gérance à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

12.2. Le Conseil de Gérance ou deux Membres détermineront les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

13. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Associés - Votes.

13.1. L'assemblée générale des Associés est notamment compétente pour modifier les Statuts de la Société, changer la nationalité de la Société et augmenter les engagements des Associés.

13.2. Chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de Parts Sociales détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de Parts Sociales détenues par lui.

13.3. Lorsqu'un Associé détient toutes les Parts Sociales, il exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

14. Tenue d'assemblées générales.

14.1. Des assemblées générales pourront toujours être convoquées par le Conseil de Gérance ou deux Membres. Ces assemblées doivent être convoquées à la demande des Associés représentant plus de la moitié du capital de la Société.

14.2. La tenue d'assemblée générale n'est pas obligatoire, quand le nombre des Associés n'est pas supérieur à vingt-cinq. Dans ce cas, chaque Associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

14.3. Lorsqu'il y aura plus de vingt-cinq Associés, il devra être tenu, chaque année, une assemblée générale le dernier jeudi du mois de mai.

14.4. Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation des Associés qui se prononceront aussi par un vote spécial sur la décharge à donner au Conseil de Gérance.

15. Majorités.

15.1. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation par écrit, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettres recommandées, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

15.2. Les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

15.3. Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

Titre V. - Exercice social

16. Exercice social.

16.1. L'année sociale commence le premier jour de janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

16.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3. Chaque Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

17. Droit de distribution des Parts Sociales.

17.1. Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

17.2. Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

17.3. Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

17.4. La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par l'assemblée générale des Associés.

17.5. Des dividendes intérimaires pourront être distribués par le Conseil de Gérance en conformité avec la loi et à condition que le Conseil de Gérance ait déjà pris toutes mesures nécessaires afin de déterminer l'existence d'un bénéfice distribuable au sens de la loi.

Titre VI. - Modification des statuts et Liquidation

18. Modification des statuts. Les présents Statuts peuvent être modifiés par une Assemblée Générale des Associés sous les conditions de quorum et de majorité prévues par la Loi, sachant que toute modification des Statuts nécessitera l'accord préalable et écrit de la Banque de Dépôt.

19. Dissolution, Liquidation.

19.1. La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

19.2. La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

19.3. La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. - Loi applicable

20. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2014.

Souscription - Libération

Ensuite, KanAm Grund Kapitalanlagegesellschaft mbH, prénommée, déclare avoir souscrit et libéré les douze mille trois cent quatre-vingt-quinze (12.395) parts sociales du capital social au moyen d'un versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille trois cent quatre-vingt-quinze Euro (12.395 EUR) est à la disposition de la Société.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt après la constitution de la Société, l'Associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. L'Associé unique décide de fixer le nombre des Membres du Conseil de Gérance de la Société à quatre (4).

2. Les personnes suivantes sont nommées comme Membres du Conseil de Gérance de la Société pour une durée indéterminée:

- Mme. Susanne Jakob, née le 28 avril 1966 à Gelsenkirchen (Allemagne), demeurant professionnellement à Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Allemagne);

- Mr. Siegmund Schnadt-Grollmisch, né le 13 juillet 1956 à Friedrichswald (Allemagne), demeurant professionnellement à Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Allemagne);

- Mr. Frank Reichert, né le 24 octobre 1964 à Frankfurt am Main (Allemagne), demeurant professionnellement à Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Allemagne); et

- Mr. Denis Kleuters, né le 8 août 1964 à Paris (France), demeurant professionnellement à Messe Turm, D-60308 Frankfurt am Main (Allemagne).

Le siège social de la Société est établi au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg). Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Esch sur Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, le mandataire du comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 octobre 2013. Relation: EAC/2013/14140. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013161464/513.

(130197787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2013.

Lilirest Lux S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7228 Helmsange, 17, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 173.103.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Helmsange le 18 novembre 2013 à 8 heures

Les associés, ont pris, sur ordre du jour, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur RODRIGO SOUSA Albano, demeurant à L-9125 SCHIEREN, 130, route de Luxembourg, de sa fonction de gérant administratif.

Deuxième résolution

Monsieur RODRIGO SOUSA Albano, déclare céder cinquante (50) parts sociales à Madame VILELA FIGUEIREDO Liliana Maria.

Monsieur RODRIGO SOUSA Albano, gérant administratif de la société, déclare accepter cette cession de parts au nom de la société, de sorte qu'une notification, conformément à l'article 1690 du Code Civil n'est plus nécessaire.

Troisième résolution

L'assemblée nomme gérant administratif pour une durée indéterminée, Madame VILELA FIGUEIREDO Liliana Maria, L-7228 HELMSANGE, 17, rue de la Gare,

Suite à la cession de parts sociales qui précède les parts sociales sont réparties comme suit:

1. Monsieur DO CARMO RODRIGO Antonio,	50 parts sociales
2. Madame VILELA FIGUEIREDO Liliana Maria,	<u>50 parts sociales</u>
TOTAL:	100 parts sociales

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 8.30 heures.

RODRIGO SOUSA Albano/ DO CARMO RODRIGO Antonio.

Référence de publication: 2013171614/26.

(130209014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2013.

Loginglux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8821 Koetschette, 10, Zone Industrielle Riesenhaff.

R.C.S. Luxembourg B 158.869.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013171616/10.

(130209165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2013.

LDK Solar Europe Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 144.663.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013171610/9.

(130208945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2013.

Lavedrine Finance, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 137.929.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013171609/9.

(130209483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2013.

Lead Shipping S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 2A, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 165.067.

Le bilan arrêté au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 3 décembre 2013.

Pour LEAD SHIPPING SARL

Fiduciaire Roger Linster Sàrl

Référence de publication: 2013171611/12.

(130208862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2013.

Lancyco S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 150.922.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2013171608/13.

(130208897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2013.

Lursys S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 62, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 63.949.

Le bilan et l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013171619/10.

(130208808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2013.

Luxbail S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3327 Crauthem, 8, Am Bruch.

R.C.S. Luxembourg B 129.650.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013171621/10.

(130208983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2013.

Lam & Partners, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 152.279.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013171601/9.

(130209628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2013.

Luxsteel Equipment & Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5548 Remich, 11, rue Janglisbunn.

R.C.S. Luxembourg B 71.617.

Le bilan arrêté au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 3 décembre 2013.

Pour LUXSTEEL EQUIPMENT & TRADING SARL

Fiduciaire Roger Linster Sàrl

Référence de publication: 2013171606/12.

(130208860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2013.

Liquid Capital Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 156.813.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 Décembre 2013.

Martinus C. J. WEIJERMANS

Gérant

Référence de publication: 2013171603/13.

(130209445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2013.

Les Nanas Coiff S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3730 Rumelange, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 148.434.

Le bilan arrêté au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 3 décembre 2013.

Pour LES NANAS COIFF' SARL

Fiduciaire Roger Linster Sàrl

Référence de publication: 2013171612/12.

(130208861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2013.

GIE de Gestion Immobilière du Kirchberg, Groupement d'Intérêt Economique.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg C 13.

Il y a lieu de prendre en compte l'objet social de la personne morale membre du groupement:

GALERIE COMMERCIALE DU KIRCHBERG S.A.

Société Anonyme

5, Rue Alphonse Weicker

L-2721 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B-50172

Objet Social: La société a pour objet l'acquisition, la gestion, l'administration, l'exploitation, la mise en valeur par vente, échange, construction ou de toute au manière de propriétés immobilières et l'exercice de toutes activités accessoires, nécessaires ou utiles à la réalisation de son objet social.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2013172253/17.

(130209442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

GC Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 47.047.

Les comptes annuels au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 décembre 2013.

Référence de publication: 2013172248/10.

(130210958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

Galactus S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 132.581.

Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013172247/10.

(130210326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

Galactus S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 132.581.

Le Bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013172246/10.

(130210306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

Gruenheide Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 127.747.

Les comptes annuels au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Gruenheide Properties S.à r.l.

SGG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013172244/12.

(130210301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

Green Cross Equity S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 112.563.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Green Cross Equity sàrl
Geert DIRKX
Gérant unique

Référence de publication: 2013172239/12.

(130210886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

Gerimo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8423 Steinfort, 6, rue de l'Hôpital.
R.C.S. Luxembourg B 89.482.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2013172251/11.

(130210687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

Global Entertainment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 153.158.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013172257/10.

(130210764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

Global System Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 131.644.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013172258/10.

(130210763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

Go To Enterprises Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 168.929.

Le bilan au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 décembre 2013.

Référence de publication: 2013172262/10.

(130210164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

H&F Wings Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.102,48.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 147.173.

En date du 30 septembre 2013, l'associé WINGS MGTEQUITYCO LIMITED, avec siège social au 28-30, The Parade, JE1 1EQ St Helier, Jersey, a cédé 339 parts sociales ordinaires et 30 parts sociales préférentielles à H&F Wings Lux 1 S.à r.l., avec siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, qui les acquiert.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 novembre 2013.

Référence de publication: 2013172268/13.

(130209970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

H.R.T. Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 156.206.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Strassen, le 10 décembre 2013.

Référence de publication: 2013172267/10.

(130210519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

H.J. Weber K.G., Société en Commandite par Actions.

R.C.S. Luxembourg B 122.321.

En date du 5 décembre 2013, Moore Stephens S.à r.l. a dénoncé avec effet immédiat le siège de la société H.J. Weber K.G. en ses bureaux, sis 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, RCS Luxembourg B 122 321. Par conséquent, la convention de domiciliation conclue entre la société H.J. Weber K.G. et Moore Stephens S. à r.l. a été résiliée.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2013172266/11.

(130209669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

GIT Worms, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 170.443.

EXTRAIT

En date du 4 décembre 2013 l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Gulcin Tekes, en tant que gérant B de la Société, est constatée avec effet au 22 novembre 2013.
- La démission d'Andrew Ashton Hyltin, en tant que gérant A de la Société, est constatée avec effet au 22 novembre, 2013.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 10/12/2013.

Référence de publication: 2013172256/15.

(130209962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

HGSC 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 116.821.

CLÔTURE DE LA LIQUIDATION

Extrait

A l'issue des résolutions prises par l'Associé Unique de la Société lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 29 novembre 2013 à Luxembourg, il a été résolu ce qui suit:

- de clôturer la liquidation de la Société,
- de conserver les documents légaux et les livres de la Société au siège social de la Société à savoir au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg et ceci pour une période de cinq ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Halsey S.à.r.l.
Liquidateur

Référence de publication: 2013172285/18.

(130210245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

Immo Libelle, Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 147.518.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 10/12/2013.

Référence de publication: 2013172308/10.

(130210500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

IKJ S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5531 Remich, 14, route de l'Europe.

R.C.S. Luxembourg B 139.560.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013172305/10.

(130210737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

IPRMC, Intellectual Property Rights Management Company, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 144.134.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 10 décembre 2013.

Référence de publication: 2013172297/10.

(130210545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

HVL Lux S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 121.670.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013172291/10.

(130210730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 28.531.

EXTRAIT

Lors de l'Assemblée Générale du 2 décembre 2013, les Actionnaires d'HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A. ont décidé à l'unanimité d'élire:

- Monsieur Paul Ventisei (demeurant 8 Canada Square, Londres E14 5HQ, Royaume-Uni) comme Administrateur avec effet immédiat et ce jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui se tiendra le 17 avril 2014.

Pour HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013172289/14.

(130210173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

Immocan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 7, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 98.424.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25 juin 2013

Les membres du Conseil d'Administration décident de nommer Madame Ann VANDERMEER, avec adresse professionnelle au 4, Grand-Rue, L-1660 LUXEMBOURG, Présidente du Conseil d'Administration, pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2013172313/14.

(130209769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

Immobilière Paul Marechal, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8184 Kopstal, 1A, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 140.779.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOBILIERE PAUL MARECHAL S. à r.l.

Référence de publication: 2013172312/10.

(130210595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

Immobilière Lahure S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2513 Senningerberg, 1, rue des Sapins.

R.C.S. Luxembourg B 32.582.

—
Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2013172311/10.

(130210113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

Immobilière Johny Maréchal, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8184 Kopstal, 1A, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 140.477.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOBILIERE JOHNY MARECHAL S. à r.l.

Référence de publication: 2013172310/10.

(130210758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

Institut Mary'Anna S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 32, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 96.190.

—
Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013172326/10.

(130210879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

JoMü - Fenster S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6688 Mertert, 1, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 64.728.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013172335/11.

(130210950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

ITCJ, Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 17, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 94.900.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 10 décembre 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013172329/10.

(130210182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

ISDC - Software-Hardware-Computer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, 18, Zone Industrielle Bombicht.

R.C.S. Luxembourg B 70.935.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013172328/10.

(130210589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

JEMA Beauté Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1232 Howald, 90, rue Ernest Beres.

R.C.S. Luxembourg B 85.709.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013172338/9.

(130210190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

J. & M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 152.150.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013171576/10.

(130209567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2013.
